

Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail de la Société CSF

Commission de suivi de l'accord sur la Santé et la Qualité de Vie au travail au
sein de la Société CSF du 21 septembre 2021

Sommaire

1

**Risque biologique
non spécifique à
l'entreprise -
épidémie/pandémie**

2

Risques multiples

3

**Risques liés aux
postures de travail,
risques liés à la
manutention
manuelle et à la
manutention
mécanique**

4

**Risque lié aux
machines (hors
engins de
manutention)**

5

**Risque d'agression,
risques psycho
sociaux**

6

Communication

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2021

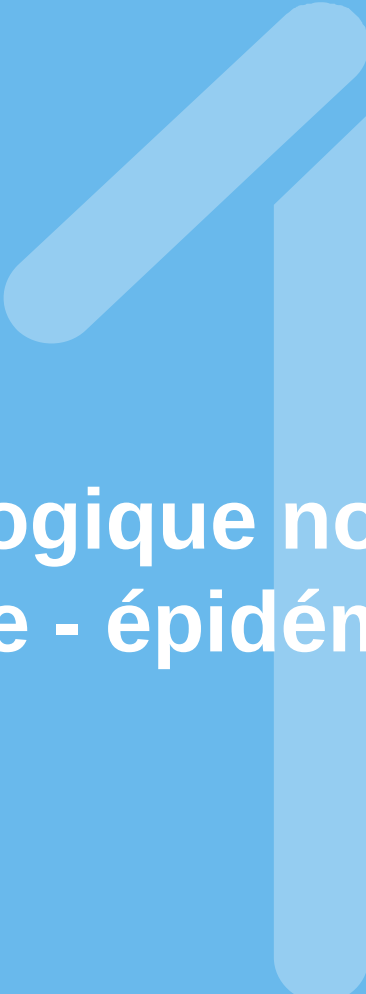
❑ Le programme de l'année 2021 est encore fortement impacté par la situation de crise sanitaire sans précédent que connaît le monde avec l'apparition et la propagation de la pandémie de COVID-19 depuis plus d'un an.

❑ En effet, la gestion de cette crise et la poursuite de l'activité de l'entreprise dans ce contexte tout en mettant en œuvre l'ensemble des moyens de prévention nécessaires mobilise fortement les ressources de l'entreprise.

Cela a par ailleurs limité la réalisation de certains objectifs, notamment en matière de formation (impossibilité ou limitation de tenir des réunions en présentiel).

❑ De ce fait le programme 2021 est orienté sur le maintien des moyens de prévention par rapport à la COVID-19. La gestion de cette crise reste un axe prioritaire pour cette année. Ceci entraînera des ajustements, des moyens et des actions pour protéger la santé et la sécurité des salariés de la Société CSF dans ce contexte.





Risque biologique non spécifique à l'entreprise - épidémie/pandémie

UN PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2021 FORTEMENT IMPACTE PAR LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19

- ❑ Application stricte des recommandations des autorités sanitaires destinées à garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs ;
- ❑ Mise en œuvre et actualisation régulière des mesures de prévention et de protection sur l'ensemble des sites de CSF :
 - en tenant compte des préconisations des autorités publiques, des salariés et des représentants du personnel ;
 - selon la disponibilité des nouveaux équipements de protection ;
 - examens réguliers des mises à jour de la trame-type du DUERP des magasins, échanges avec les membres du CSE et les représentants de proximité sur l'évaluation des risques et sur les nouvelles mesures de prévention envisagées, dans le cadre de l'évolution de la crise sanitaire.

RAPPEL

Maintien des mesures de prévention mises en place dans le cadre de la crise sanitaire (Covid- 19)

Maintien des mesures de prévention mises en place - Synthèse

RAPPEL

- **Prévention des risques psycho-sociaux : cellule Psya**
- **Information des salariés : affichages, hotline**
- **Prévention des risques de violences physiques et psychologiques de la part de clients**
- **Équipements individuels (solutions hydro-alcooliques, gants, masques, stylos, stylets...)**
- **Mesures de distanciation sociale / gestion de flux clients / sécurité (marquages au sol, annonces micro, fermeture d'une caisse sur deux, plexiglass...)**
- **Nettoyage renforcé des locaux**
- **Mesures spécifiques concernant les caisses (stylos, stylets, plexiglas, visières...)**
- **Mesures spécifiques concernant le drive**
- **Mise en place du référent Covid-19**
- **Mise en place d'une cellule interne à destination exclusive des référents Covid-19**

Maintien des mesures de prévention mises en place - Synthèse

RAPPEL

- **Restrictions et conditions strictes concernant les réunions internes**
- **Mise en place d'un outil de gestion des flux pour les sièges de Massy, Evry et Mondeville**
- **Limitation au maximum des déplacements des collaborateurs des sièges vers les magasins et entrepôts**
- **Les prestataires et visiteurs extérieurs ne sont pas autorisés à venir sur site**
- **Interdiction des événements, animations sur tous les sites**
- **Normalisation du télétravail pour les salariés des sièges**
- **Communication sur le respect des gestes barrières**
- **Mise en place d'une signalétique spécifique au sein des sièges**
- **Port du masque obligatoire pour tous**

Maintien des mesures de prévention mises en place - Synthèse

RAPPEL

- **Application des dispositifs en vigueur relatifs aux salariés vulnérables**
- **Application de la procédure en cas de suspicion ou de contamination au Covid-19**
- **Mise à disposition d'une formation en e-learning à l'attention des collaborateurs relative à la mise en pratique des moyens de prévention contre le risque de contamination par le Covid-19 avec distribution d'un livret de formation aux stagiaires**

Estimation du coût des mesures COVID 19 pour l'année 2021

⇒ Maintien des mesures mises en place et adaptation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire des décisions des autorités compétentes jusqu'au retour à la normale ;

⇒ Renouvellement des « consommables » nécessaires ;

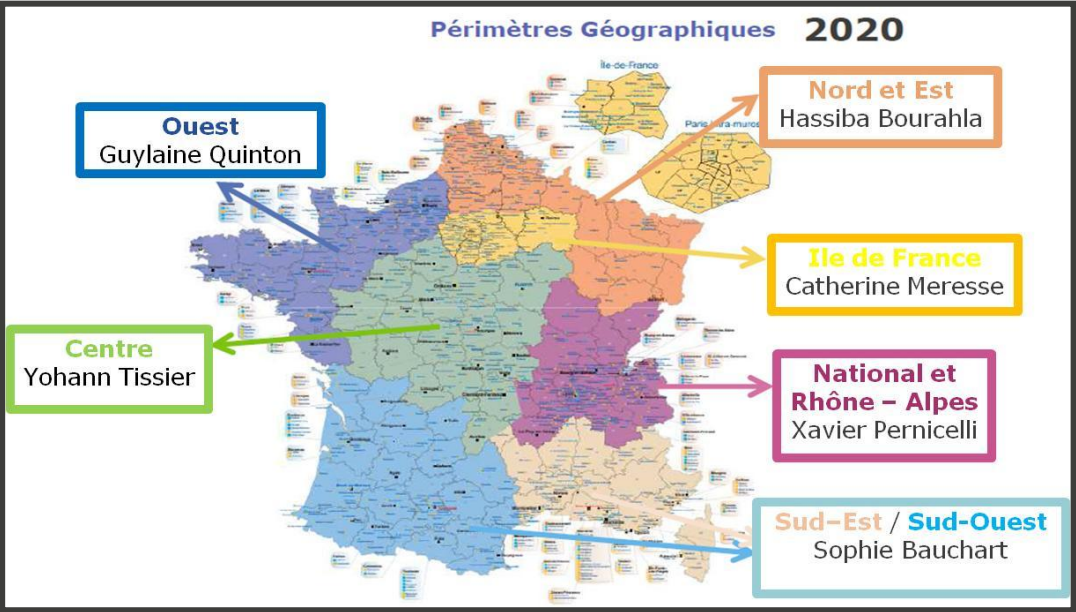
=> Le coût de ces mesures est estimé pour l'année 2021 à 3 577 K€ (masques, gants, gel hydroalcoolique, nettoyage / désinfection).



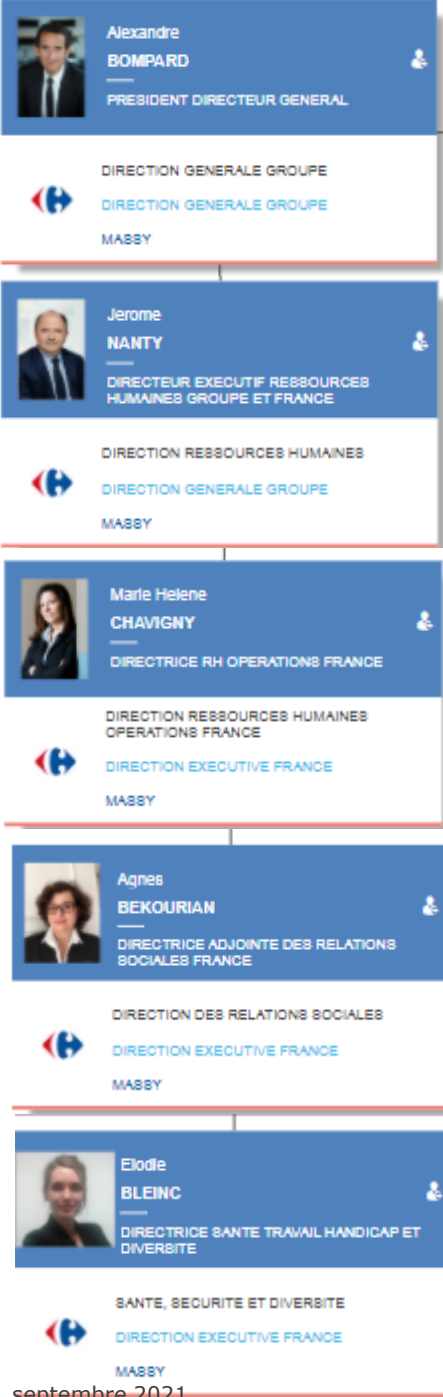
Risques multiples

Organisation Santé et QVT CSF

Tous risques



Les RSQVT de la Société CSF rapportent directement à Elodie Bleinc, Directrice Santé, Travail, Handicap et Diversité



Accord sur la Santé et la qualité de vie au travail

Tous risques



L'accord ayant été signé pour une durée déterminée de 3 ans, 2021 est sa dernière année d'application.

Une négociation sera engagée au cours du second semestre 2021 en vue de la conclusion d'un nouvel accord.

Parallèlement une négociation Groupe a été engagée en vue de la conclusion d'un accord de groupe Santé.

Processus d'intégration

Tous risques



Le processus d'intégration a été enrichi d'un nouveau livret d'accueil. La santé / sécurité et la QVT font partie des thèmes abordés.

Il est accessible sur le portail avec les autres documents nécessaires à la réussite d'une bonne intégration.



Processus d'intégration des jeunes

Tous risques



Le processus d'intégration a été aussi enrichi des bonnes pratiques pour une intégration des jeunes dans notre entreprise.



Prévisionnel Formation 2021

Risques liés aux manutentions mécaniques, Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle, Risque Incendie/électrique, Risque d'agression, risques psycho sociaux, Tous risques

La crise sanitaire du COVID-19 et l'impossibilité d'organiser des formations pendant toute une partie de la crise sanitaire impacte la mise en œuvre des formations initialement prévues.

Direction opérationnelle	Conduite d'engin de manutention électrique	SST	Sécurité, Gestion et entretien courant des stations services	Formation aux manutentions manuelles	Gestes et postures	TOTAL Manutentions manuelles	Gestion des conflits	Tous fiers de fidéliser nos clients	TOTAL Gestion des conflits	Habilitation électrique	Incendie	Prévenir les risques psychosociaux au quotidien	Prévention des risques routiers	Sans sécurité pas de commerce	Autres formations (sécurité, santé/QVT, gestion de crise, pépinière)	Total formations sécurité	Total général
MARKET REGION CENTRE	169	295	6	114	51	165	17	40	57	114	293	0	0	22	22	44	1 143
MARKET REGION ILE DE FRANCE	195	296	16	327	101	428	27	184	211	197	396	1	0	33	46	79	1 819
MARKET REGION NORD EST	109	294	23	216	48	264	13	65	78	198	405	0	1	10	39	49	1 421
MARKET REGION OUEST	87	284	14	213	40	253	22	80	102	96	150	1	0	0	13	13	1 000
MARKET REGION RHONE ALPES	149	252	40	180	61	241	5	14	19	169	428	0	2	10	50	60	1 360
MARKET REGION SIEGE	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
MARKET REGION SUD EST	51	211	4	54	75	129	33	12	45	117	130	0	1	0	7	7	695
MARKET REGION SUD OUEST	45	114	7	24	85	109	7	20	27	53	130	1	0	1	11	12	498
Total général Nbrestagiaires	805	1 748	110	1 128	461	1 589	124	415	539	944	1 932	3	4	76	188	264	7 938
Total général Cout	165 423	749 909	46 903	309 506	140 908	450 413	28 574	66 722	95 296	473 968	387 515	2 715	2 015	68 389	137 877	206 266	2 580 423



Risques liés aux postures de travail, risques liés à la manutention manuelle et à la manutention mécanique

Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2021

Risques liés aux postures de travail



La société CSF, dans le cadre **de l'accord sur la Santé et la Qualité de vie au travail** du 20 décembre 2018, s'engage à mettre en place des mini-comtoises dans les magasins réalisant plus de **3500 € HT de chiffre d'affaires hebdomadaire sur le rayon fromage-coupe** (engagement à réaliser au cours des 3 années d'application de l'accord Santé et Qualité de vie au Travail, soit **2019-2020-2021**).

En 2021 :

- Les derniers magasins non déployés seront dotés d'une mini-comtoise en application de cet accord.
- Coût d'une mini comtoise 3600 euros HT.

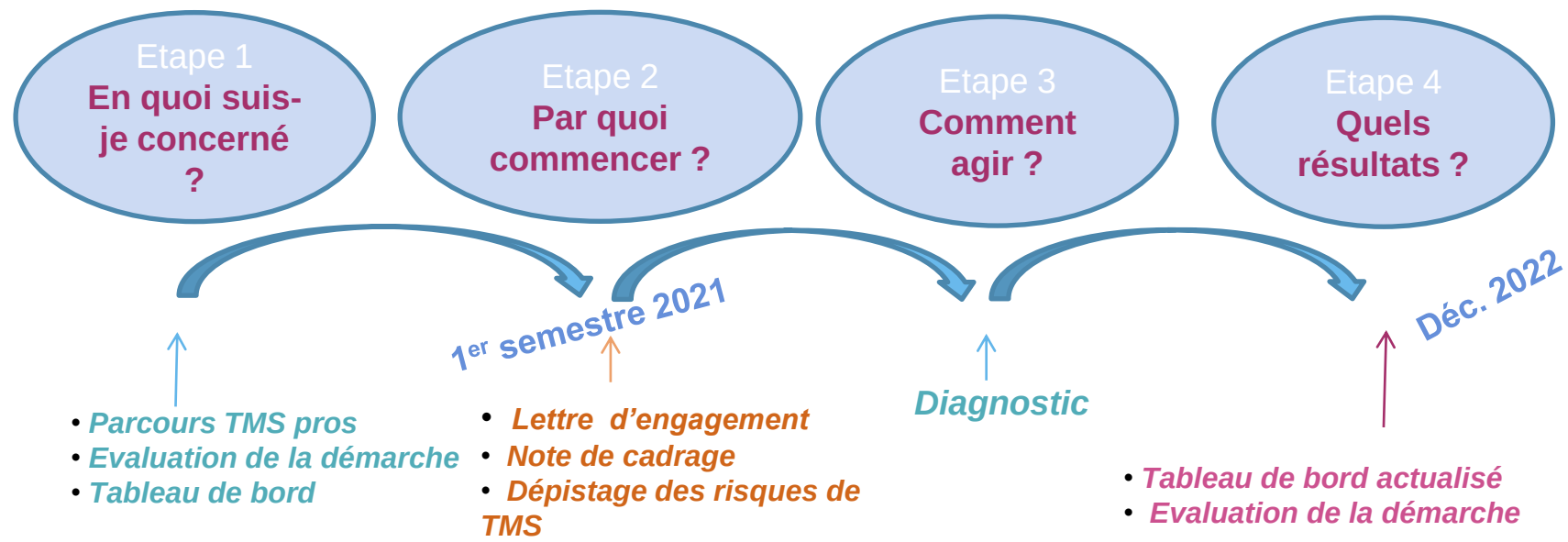
Le Programme National TMS Pros V2 2020-2022

Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle

Face à ce risque spécifique, la CRAM a décidé de mettre en œuvre un second programme de prévention des TMS

TMS PROS V2 : de 2020 à 2022

- Poursuites des actions spécifiques sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- Plus de 70 supermarchés sont ciblés dans le cadre de ce second programme de prévention des TMS



Le Programme National TMS Pros V2 2020-2022

Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle

Sur les **magasins ciblés TMS PROS V2**, l'objectif est de réaliser les 4 étapes sur l'ensemble des magasins CSF à fin 2022. Toutefois, nous rappelons la difficulté de mise en œuvre des différentes étapes au vu du démarrage différé du programme par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, prévu initialement sur la période 2019-2022.

La démarche a bien été engagée sur l'ensemble des magasins CSF à fin 2020 en concertation avec les CARSAT, néanmoins l'évolution de la crise sanitaire sur fin 2020 nous a conduit à repousser l'objectif de réalisation des étapes 1 et 2 à début 2021.

	% des établissements ciblés devant atteindre les étapes en 2020 par format	% des établissements ciblés devant atteindre les étapes en 2021 par format	% des établissements ciblés devant atteindre les étapes en 2022 par format
Etape 1	90%	100%	100%
Etape 2	90%	100%	100%
Etape 3	0%	40%	100%*
Etape 4	0%	0%	100%*

Décalage 1^{er}
semestre 2021

Le Programme National TMS Pros V2 2020-2022

Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle

Les Magasins CSF du programme national TMS PROS V2 2020 - 2022

Magasin	DO
Bourganeuf	Centre
La Flèche	Centre
Le Pechereau	Centre
Saint Pourçain sur Sioule	Centre
Saint yorre	Centre
Ballancourt	IdF
Clamart	IdF
Guignes	IdF
Jouy le moutier	IdF
Limours	IdF
Montreuil	IdF
Paris Demours	IdF
Paris St Ouen	IdF
Pontault Combault	IdF
Vernouillet	IdF
Vincennes	IdF
Voisins le bretonneux	IdF

Magasin	DO
Annoeullin	Nord Est
Aubigny en Artois	Nord Est
Haillicourt	Nord Est
Hesdin	Nord Est
Lille La madeleine	Nord Est
Llilers	Nord Est
Marly	Nord Est
Mercin et Vaux	Nord Est
Bénodet	Ouest
Bois Guillaume Bocquets	Ouest
Bretteville	Ouest
Buchy	Ouest
Cany Barville	Ouest
Chartres de Bretagne	Ouest
Etrepagny	Ouest
Guérande	Ouest
Offranville	Ouest
Pavilly	Ouest

Magasin	DO
Amberieu en Bugey	Rhône-Alpes
Belleville sur Saône	Rhône-Alpes
Bonneville	Rhône-Alpes
Jonage	Rhône-Alpes
Tournus	Rhône-Alpes
Montpellier Justice	SUD EST
Pierrelatte	SUD EST
Sète	SUD EST
Villevieille	SUD EST
Beauzelle	SUD OUEST
Colomiers	SUD OUEST
Pibrac	SUD OUEST
Toulouse Lombez	SUD OUEST
Tournefeuille	SUD OUEST

Formation à la manutention manuelle

Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle

Objectifs :

- Mise en œuvre et promouvoir **une prévention des risques efficace et durable** dans l'entreprise, tout en observant **les recommandations de l'INRS**.
- Construction d'un module de formation **adapté aux besoins des collaborateurs** des différents formats **tout en tenant compte des contraintes en magasin** et en entrepôt

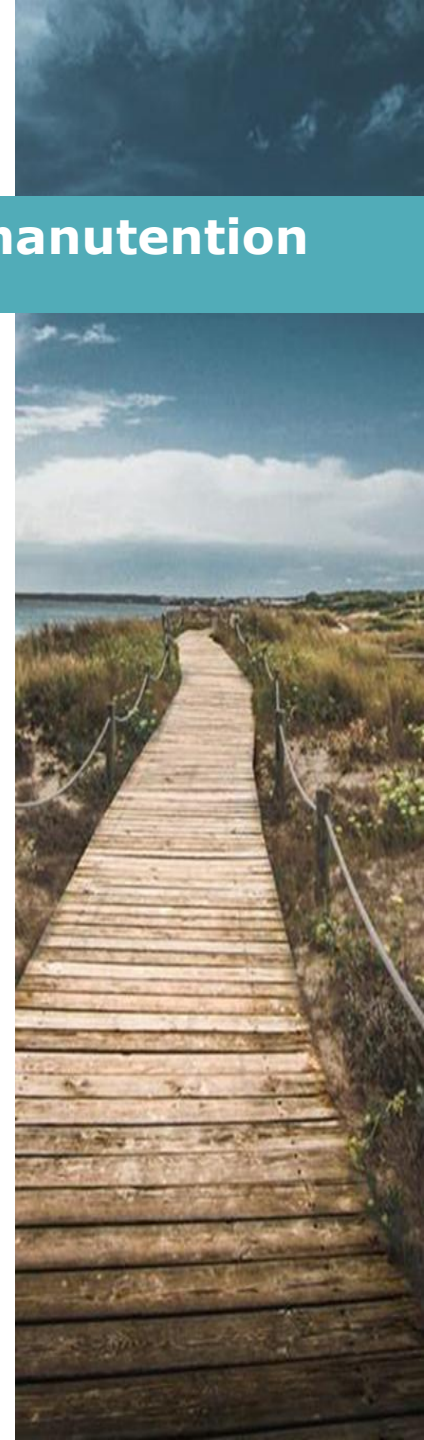
Mise en œuvre :

- Allier formation **théorique et mise en pratique** sur les postes de travail
- Formation adaptée au public : 1 module pour les **employés** et 1 module pour les **encadrants** en adaptant les objectifs à chaque public
- **Une première journée** différente pour les managers et les employés puis **une demie journée commune basée sur les retours d'expériences** 1 mois après la première session et 1 autre demie journée 2 mois après la première session.

La formation s'étale sur 2 mois pour favoriser les retours d'expériences, les réponses aux questions ou incompréhensions qui suivent légitimement toute formation.

Ces 3 sessions sont censées ancrer les bons réflexes chez les salariés et permettre aux encadrants d'acquérir une vigilance pour eux-mêmes et leurs équipes

Prestataire : MONMARTIN



Formation à la manutention manuelle

Risques liés aux postures de travail, Risques liés à la manutention manuelle



Objectif de la formation pour les employés : acquérir un automatisme des bonnes pratiques des gestes et postures

Un accompagnement par étape d'un ostéopathe, pour mener les employés à l'automatisation des bonnes pratiques, même sur poste polyvalent, grâce à une compréhension simple et adaptée du corps

Objectif de la formation pour les managers : avoir la capacité d'analyser et de corriger les postures et habitudes en toute situation

Un accompagnement par étape de l'ostéopathe, pour mener les managers à une meilleure compréhension du fonctionnement du corps et des forces qui s'y exercent, pour savoir analyser et corriger toute situation, sur tous profils métiers même en cas d'évolution du matériel utilisé.

Validation des connaissances et de la capacité d'analyse et corrections de situation par un Ostéopathe

Le Déploiement :

**A partir de 2021 : mise en œuvre des formations.
Priorité aux magasins ciblés par le programme TMS
pros**



Formalisation d'un support de formation à destination de l'encadrement pour la prise en main

Risque lié aux manutentions mécaniques

Guide de formation à l'utilisation d'un transpalette manuel



Tout salarié utilisant un transpalette manuel doit être formé à son utilisation.
Avant utilisation du matériel, l'opérateur doit vérifier qu'il est en bon état (système de roulage, fourches).
En cas d'anomalie, il doit informer immédiatement la direction.

Consignes d'utilisation

Avant utilisation du transpalette, vérifier que les charges sont :

- * portativement équilibrées, calées ou amarrées à leur support;
- * Les plus lourdes doivent être positionnées le plus près du sol et empilées de façon à assurer leur stabilité. Le centre de gravité de l'ensemble doit être le plus bas possible.
- * La marchandise ne doit pas être empilée trop haut pour que l'opérateur dispose d'un bon champ de vision.

Ne pas utiliser le matériel :

- * avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras ;
- * sur un sol mouillé.

Le sol doit être dégagé lors des déplacements. En cas de dépôt, privilégier les allées dégagées.

Il est **interdit** de :

- * monter sur le transpalette pour se déplacer.
- * l'utiliser comme une trottinette.

Avant de s'engager sur un pont de déchargement vérifier :

- o qu'il est correctement mis en place et armé ;
- o que l'organe avec lequel il est en liaison ne peut se déplacer ;
- o que le pont est bien prévu pour le poids total du chariot en charge, sans être surchargé.

Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher, un ascenseur, ou un monte-charge, sans être sûr qu'ils sont prévus pour le poids et l'encombrement du chariot chargé et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.

Ranger systématiquement le transpalette dans la zone prévue à cet effet après chaque utilisation pour ne pas encombrer les lieux de passages.

Le port des chaussures de sécurité est obligatoire.
Si besoin, des gants doivent être fournis.

Gants de manutention légère enduit peumite anti coupure
1 n°1 Ergo 388046 (prise en rayon)
ou
Gants de manutention légère tactex Ansell Hyflex 145 Annat GANV1818
(indicateur de pression gant tactile)

Configuration du site

Travailler avec le collaborateur pour identifier tous les risques liés au site (passages, déflecteurs, accès au quai de livraison etc.).

Formalisation

- * Remettre l'attestation de formation au salarié puis la classer dans son dossier.

market

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, M. (fonction), certifie que
M. a bénéficié d'une formation sur les règles de conduite d'un
transpalette, son maniement, et les règles de circulation à observer dans le magasin.

Fait à
Le

Signature formateur / formateur
Signature salarié (e)

La présente attestation sera classée dans le dossier du / de la salarié (e)

Matériel d'aide à la manutention

Risque lié aux manutentions manuelles

Poursuite du déploiement du matériel d'aide à la manutentions :

Avec la mise en œuvre du projet TOP c'est :

- **3145** tables à fond levant
- **1159** tours de mises en rayons



Qui ont été commandées pour un montant de **1 233 250€**.

Risque lié aux machines (hors engins de manutention)

Les machines de la Zone Marché

Risque lié aux machines (hors engins de manutention)

A la suite d'accidents intervenus en magasin, il est apparu nécessaire de mieux informer et former les collaborateurs à l'utilisation des machines sur les rayons traditionnels.

Des guides d'utilisation des machines et des affiches de sécurité ont été créés et serviront respectivement de support à la formation et de visuels pour une information permanente des utilisateurs.

Les rayons choisis pour une première série de guides et d'affiches de sécurité sont :

- la boucherie
- la charcuterie
- le fromage

Les premières machines choisies sur ces rayons :

- La scie à os
- Le coupe côtelettes
- Le hachoir à viande
- Le trancheur à jambon
- L'affûteur
- La mini comtoise



Les Guides d'utilisation et les affiches sécurité

Risque lié aux machines (hors engins de manutention)

Les guides d'utilisation seront les supports des formations dispensées par les managers aux collaborateurs des rayons traditionnels.

Chaque machine fera l'objet d'une **formation référencée**.

Les fiches de sécurité seront affichées sur le poste de travail à proximité des machines dès réception en magasin.

Des réunions Meet d'accompagnement à destination des directeurs magasin, manager magasin et/ou manager zone marché, ont été réalisées au premier trimestre 2021.

Toutes les personnes en poste sur les rayons traditionnels devront être formées.

Les nouveaux entrants seront formés dès la prise de poste.

Risque d'agression, risques psycho sociaux

Risque d'agression, risques psycho sociaux

☐ **Projet de communication sur les incivilités**

Avec le COVID-19 une communication spécifique appelant de faire preuve de patience et de civilité a été faite.



☐ Poursuite du **partenariat avec le Cabinet PSYA** et renforcement de son action spécifiquement par rapport à la COVID-19

☐ Mise en place des formations e-learning sur « le harcèlement sexuel et les agissements sexistes » dans le cadre de l'accord Groupe sur l'égalité professionnelle du 9 mars 2020.

☐ Formation sur la gestion de l'absentéisme et entretien de retour après un arrêt maladie (à la reprise).

6 Communication

Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2021

Communications

- Communiquer sur les bons gestes à adopter en cas de canicule ou de fortes chaleurs
- Continuer à remettre le leaflet « gestion de conflits »
- Communications ponctuelles dans les « gazettes » des formateurs métiers
- Mettre à jour le Tuto caisses sur les bonnes postures
- Communication et prévention afin de lutter contre les MP et les AT
- Améliorer la communication sur les équipements et le matériel référencés avec la mise en ligne :
 - du catalogue des équipements essentiels à la manutention
 - du catalogue des EPI
- Mettre à jour le guide visite magasin des CSSCT d'Etablissement

